

a dit que l'Ouest a eu la récolte la plus abondante, sauf une exception, de toute l'histoire des provinces du Nord-Ouest. Cela est vrai au point de vue de la quantité; d'autre part, il faut avouer que la qualité de la dernière récolte est plutôt médiocre et les agriculteurs de l'Ouest ne pourront la vendre à un prix aussi élevé que l'on avait anticipé avant la récolte.

L'hon. M. DUNNING: Elle n'est bonne que pour le commerce d'exportation.

M. GARDINER: C'est exact. C'est pourquoi nous ne jouirons pas d'une aussi grande prospérité que nous l'avions anticipé. Nous avons subi de grandes pertes attribuables à des causes naturelles. Les dommages causés par la grêle dans l'Ouest du Canada, au moins en ce qui concerne l'Alberta et la Saskatchewan, ont été plus élevés que jamais auparavant. Quelques régions et un certain nombre de cultivateurs ont été fortement éprouvés, je dirais presque ruinés. Les gelées nous ont aussi fait un tort considérable. C'est là sans doute un événement naturel qu'il est impossible de prévenir, excepté en cultivant des espèces de grain plus hâtives. Mais la plus grave de nos difficultés provient certainement de la rouille des blés. Je dois féliciter le ministre de l'Agriculture (M. Motherwell) pour ses efforts en vue de combattre cette menace à la prospérité de l'Ouest. J'appellerai aussi l'attention du Gouvernement sur la nécessité d'employer les meilleurs cerveaux qu'il soit possible de trouver, principalement dans les travaux de recherches à ce sujet. La question a une telle importance que nous ne pouvons pas nous permettre d'être parcimonieux. Il faudra payer des appointements plus élevés pour avoir les services des hommes qui peuvent nous aider à résoudre ce problème. Je ferai remarquer au Gouvernement qu'il vaudrait bien mieux payer ces appointements avec l'espoir de trouver un remède à la situation que de laisser l'Ouest continuer à supporter d'aussi lourdes pertes.

L'hon. M. MOTHERWELL: Très bien.

M. GARDINER: La même chose s'applique également aux autres travaux de recherches. On a répété souvent que le Canada perd les services d'un grand nombre de ses savants et de ses chercheurs parce que nous ne pouvons les payer aussi bien qu'ils le sont aux Etats-Unis. Si nous voulons que notre pays progresse comme il le devrait,—et les travaux de recherches sont essentiels à ce progrès,—je soutiens que nous ne pouvons pas permettre à un autre pays d'accaparer les services de ces hommes de valeur, quel que puisse être le chiffre des appointements. J'es-

[M. Gardiner.]

père que le Gouvernement essaiera de garder ces hommes à son service, sans se préoccuper de la dépense.

J'en viens maintenant à la question de la conférence interprovinciale. Ces conférences ont une grande importance; nous n'en avons pas assez souvent. Le gouvernement actuel, ou le gouvernement qui détiendra les rênes du pouvoir, pourra se former une idée, par ces conférences, des conditions réelles dans les diverses provinces de la Confédération. Au lieu de ces conférences si espacées, je demanderais au Gouvernement d'en convoquer plus souvent. Par ce moyen, il pourra se tenir au courant des questions importantes qui jouent un si grand rôle au point de vue du progrès et du bien-être des provinces.

D'après ce que nous en savons à l'heure actuelle, la seule question réglée lors de la dernière conférence interprovinciale a été celle de la continuation des subventions aux Provinces maritimes. Naturellement, je ne veux pas dire que la conférence n'a pas traité des questions dont le règlement aura lieu au cours de la présente session. Mais, si l'on en juge par le discours du trône, la question de la continuation des subventions aux Provinces maritimes semble être la seule qui ait été réglée définitivement à cette conférence. Je ne m'oppose pas du tout à ce que l'on augmente les subventions aux Provinces maritimes. Je ne m'y suis pas opposé l'an dernier quand le projet de loi nous a été présenté. Je me suis borné à demander au premier ministre s'il s'agissait d'une subvention annuelle, ou d'une mesure s'appliquant à une année seulement. Il me répondit qu'il s'agissait d'une subvention pour une année seulement. Cette question est maintenant inscrite au discours du trône et il est tout naturel que le Gouvernement veuille faire honneur à sa parole sur ce point. Je le répète, je ne m'oppose nullement à une augmentation de subside, mais je ne veux pas que les provinces soient traitées sur un pied d'inégalité. Si le Gouvernement peut nous donner l'assurance que toute l'affaire de subside aux provinces sera favorablement étudiée, dès l'instant je retire toute objection. Mais, qu'on se le rappelle, mon opposition ne viendra que d'une disparité de traitement envers les provinces.

D'après moi l'augmentation du subside aux provinces s'impose grandement. La législation sociale a multiplié les demandes et l'état des finances provinciales ne permet pas de faire droit à ces demandes, à moins qu'on augmente le subside fédéral. Si on décide d'accéder à toutes les exigences sociales que nécessitent les conditions actuelles, il faut alors, se plaçant à ce point de vue, étudier toute cette question